

Envoyé en préfecture le 11/03/2024
 Reçu en préfecture le 11/03/2024
 Publié le 11/03/2024
 N° : 032-213201551-20240306-DELIB202420-DE

Séance du 06 mars 2024

Le six Mars 2024, à 18 h 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Patricia FEUILLET GALABERT, Maire

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	11	14
		Pour : 14
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

FEUILLET GALABERT Patricia, GAÜZERE Hervé, MANCIET Aline, MATHIEU Jean Marie, MESTRES Michèle, BIGOT Jean Jacques, DARZACQ Sandrine, LACAMPAGNE André, MÉNACQ Bernard, SAINT LANNES Claude, TREMBLEY ARMENGOL Corinne

Procuration(s) :

Madame BARBE Guilaine à Madame FEUILLET GALABERT Patricia, Monsieur DESJARDINS Lionel à Monsieur SAINT LANNES Claude, Madame DARZACQ DOAT Anne à Monsieur GAUZERE Hervé

Etai(en)t absent(s) :

Etai(en)t excusé(s) :

Monsieur GASPAROTTO Éric

Date de la convocation
26 février 2024

Date d'affichage
26 février 2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A(ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**
Monsieur GAUZERE Hervé

____/____/____
et publication du
____/____/____

AFFECTATION DES RESULTATS 2023

Le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	321 544,73
- un excédent reporté de :	2 010 383,05
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	2 331 927,78
- un déficit d'investissement de :	618 292,42
- un déficit des restes à réaliser de :	223 850,11
Soit un besoin de financement de :	842 142,53

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2023 : EXCÉDENT	2 331 927,78
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	842 142,53
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	1 489 785,25
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	618 292,42

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.
 Pour extrait certifié conforme.
 Fait à LE HOUGA

Le Maire Patricia FEUILLET GALABERT

le(s) secrétaire(s) de séance



(Handwritten signature)